

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014

Compte rendu

Etaient présents :

BEUZIT Michèle - LE GUILCHER Aurélien LOZAC'H Albert - MORVAN Jean Paul
PORCHER Ghislaine – POYET Anne Marie - ROUSVOAL Vanessa - SAINT JALM Hervé
TWARZ Jörg – GERARD Guillaume

Etait absent : LEGLAND Morgane, excusée

ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Vu la circulaire NOR INTA/1411886C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Vu l'arrêté du 12 juin 2014 du préfet du Finistère, fixant par commune le nombre et les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à faire partie du collège électoral devant procéder à l'élection de quatre sénateurs lors du scrutin du dimanche 28 septembre 2014.

Le bureau électoral est composé de 2 membres du conseil municipal les plus âgés et 2 membres les plus jeunes, il s'agit de de :

Mme Anne Marie POYET et Mr Albert LOZAC'H

Mme Vanessa ROUSVOAL et Mr Aurélien LE GUILCHER

La présidence du bureau est assurée par Mme Le Maire.

Mr Hervé SAINT JALM est désigné secrétaire.

Le Maire indique ensuite, que conformément à l'article L.284 du code électoral, le conseil municipal devra élire un délégué et trois suppléants.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Proclamation des résultats :

A été désigné déléguée titulaire : Michèle BEUZIT

Ont été désignés délégués suppléants : Vanessa ROUSVOAL

Hervé SAINT JALM

Guillaume GERARD

QUESTIONS DIVERSES

L'ouverture des plis pour les travaux de voirie programme 2014 est prévue le vendredi 27 juin.

Hervé SAINT JALM assistera à une réunion de présentation du projet de balayage/brossage organisée par le Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix le jeudi 3 juillet.

A propos du désherbage, le maire indique que la commune a fait l'objet d'un contrôle par la police de l'eau et qu'un procès-verbal a été dressé pour utilisation de produits phytosanitaires à proximité des caniveaux.

Fin de Séance